

## **Q304TC : Questions du 22/10/2026**

1. **« Bonjour Stabilité : pour cette barge sans passagers ni équipage, l'ES-TRIN 19.03 § 3 a) à d) (courbe GZ) s'applique-t-il, ou seulement les moments vent/giration, le § 3 e) et l'art. 19.04 ? »**

[Réponse CD44 :](#)

**S'agissant de la construction d'un engin flottant sans passager, le Chapitre 19 de l'ES TRIN ne s'applique pas dans son intégralité. Réferez-vous au chapitre 22 pour réaliser votre stabilité.**

---

2. **« Stabilité : avec  $B \leq 2,70$  m, creux  $\leq 1,50$  m, lège  $\leq 5,3$  t et 15 t de boues fluides, les critères 19.03 § 3 a) et c) semblent inatteignables. Le Département l'accepte-t-il ? »**

[Réponse CD44 :](#)

**Pour la rédaction de la note de stabilité préliminaire à remettre avec votre offre, même si certaines formules renvoient ponctuellement vers le chapitre 19.03 auquel nous faisons référence dans le CCTP, c'est bien le chapitre 22 de l'ES TRIN qui s'applique dans son intégralité et plus précisément l'article 22.07.**

---

3. **« Largeur 2,60 à 2,70 m (CCTP § 2) : s'entend-elle hors bordé ou hors tout, listons et défenses compris ? »**

[Réponse CD44 :](#)

**Les dimensions prévues au marché s'entendent hors tout. Pour votre information, aucune défense n'est imposée au marché.**

---

4. **« Essais en convoi (CCTP § 4 et 7) : le bateau pousseur ou remorqueur est-il fourni par le Département ? Quelle vitesse maximale de convoi retenir pour le calcul de giration ? »**

[Réponse CD44 :](#)

**La vitesse d'avancement du convoi ne sera jamais supérieure à 4 km/h maximum**